

Le 02 mai 2022

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 2 mai 2022 à 19 h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillères et conseillers: Laurie-Ann Foucrault, Tanya Garrick Rhicard, Rose Lawlor, Laurent Marchal, Marcus Flynn et Robert Young tous formant quorum sous la présidence du maire.

Assistent également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Nicole Blinn.

ABSENCE

Aucune

22-05-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le sujet suivant:

- 18) Demande de commandite- Société d'agriculture de Missisquoi-197^e Exposition agricole de Bedford

22-05-02

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 4 avril 2022, soit adopté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est possible pour le public de soumettre des questions ou commentaire par écrit à l'hôtel de ville au 12, rue Maple, Stanbridge East, QC J0J 2H0 ou par courriel à stanbridge@axion.ca

Des citoyens questionnent les membres du conseil.

22-05-03

COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Laurent Marchal, appuyé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN MAI 2022

Total des salaires : \$ 10 021.06

CHÈQUE FOURNISSEUR N°

*4859	Atelier et Découpage Bourgea 2014 inc.	Hose - laveuse à pression	227.77
*4860	Avizo Experts-Conseils inc.	Validation débitmètre T.E.U.rés # 22-02-06	1 836.96
4861	Axion		195.53
*4862	Peter Beaucage	Nettoyage des rues	1 379.70
4863	Bell		563.90
*4864	Nicole Blinn	Remb. dép / soirée bénévoles & formation code éthique	816.85
4865	Uni – select Canada Inc.	Épandeur de calcium	23.39
4866	Canton de Bedford	Mois de mars et avril	14 620.04
4867	CT Copieur	Contrat photocopieur	341.43
4868	Dépanneur Stanbridge East	Soirée bénévoles & 12 Maple	26.47
*4869	FNX .Innov inc.	Rue River	2 701.91
4870	Hydro-Québec		26 976.68
4871	Gestim Inc.	Inspecteur	1 985.57
*4872	Le Noyau	Semences	344.93
*4873	Levitt-Safety	Cylindre Scott S.I. res # 21-11-10	12 260.61
4874	Librairie Moderne	Bibliothèque	737.09
4875	Motosport G.L.	S.I. / pompes	37.35
4876	NAPA Bedford # 0389	S.I. / pompes	19.41
*4877	VOX Avocat (e) s inc.	Formation code éthique rés # 21-12-07	3 161.91
4878	Postes Canada	Média poste- loisirs	60.77
4879	Chauffage P. Gosselin inc.		1 868.78
4880	Sani – Eco inc.	Centre de tri- mars	613.74
*4881	Stanbridge East Fire Department	Remb.dép / Matt Girard	73.74
4882	Telus Mobilité		341.82
*4883	Transport en Vrac Giroux inc.	Transport d'asphalte froid	287.44
4884	Ville de Cowansville	Frais administration (1 jan – 31 mars 2022)	114.98
*4885	Stanbridge East Sports Association	1 ^{er} versement subvention rés.# 22-05- 09	7 500.00
*4886	Société d'Agriculture de Missisquoi	Commandite Expo rés. # 22-05-14	100.00
*4887	FQM Assurance inc.	Assurance combinée rés # 22-05-07	34 361.16

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES PERMIS ÉMIS EN AVRIL

Dépôt du rapport de l'inspecteur, des permis émis en avril 2022.

22-05-04

ADOPTION RÈGLEMENT N° 436 – ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement ayant été donné à une assemblée antérieure, et après les délais nécessaires, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Laurie-Ann Foucault, et résolu d'adopter le Règlement N° 436 – édictant le Code d'éthique et déontologie des employés de la municipalité de Stanbridge East.

DÉPÔT - RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL – FORMATION OBLIGATOIRE EN ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

La directrice générale et greffière-trésorière dépose séance tenante le rapport au conseil municipal sur la formation obligatoire des élus municipaux en éthique et déontologie en matière municipale, le tout conformément à l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* tel que modifié par le *projet de loi 49*.

22-05-05

CRÉATION D'UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 5 novembre 2021, de la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale et diverses dispositions législatives* (LQ 2021, c. 31) (« P.L. 49 »);

CONSIDÉRANT QU' à compter du 1^{er} janvier 2022, les municipalités doivent constituer, conformément aux articles 278.1 et 278.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

CONSIDÉRANT QUE le conseil verra, conformément à la loi, à affecter annuellement les sommes nécessaires à ce fonds pour la tenue de la prochaine élection générale;

EN CONSEQUENCE, Il est proposé par la conseillère Rose Lawlor, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- **DE CRÉER** un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;
- **QUE** ce fonds sera constitué des sommes affectées annuellement par le conseil, selon ce que prévoit l'article 278.2 LERM;

22-05-06

AFFECTATION D'UNE SOMME AU FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution numéro 22-05-00, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

CONSIDÉRANT ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de **8 000\$**;

EN CONSEQUENCE, Il est proposé par la conseillère Tania Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'AFFECTER au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de **2 000 \$** pour l'exercice financier **2022**;
- QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même *l'excédent de fonctionnement non affecté*.

22-05-07

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE MUNICIPALE
MMQ-FQM ASSURANCES**

ATTENDU QUE la municipalité doit maintenir une couverture d'assurance générale à jour;

ATTENDU QUE la municipalité de Stanbridge East est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité désire renouveler son contrat d'assurance municipale combinée;

ATTENDU QUE ladite mutuelle a fait parvenir à la municipalité la facture pour le renouvellement des assurances générales pour la période du 07 juin 2022 au 07 juin 2023 auprès de FQM Assurance, représentant dûment autorisé, pour un montant de 34 361.16\$, incluant la taxe applicable;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu de renouveler l'assurance de la municipalité pour la période du 7 juin 2022 au 7 juin 2023, auprès de FQM Assurance représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec, conformément à la police numéro MMQP-03-046045.8, pour un montant de 34 361.16 \$ incluant la taxe applicable.

22-05-08

APPEL D'OFFRES N° 2200005-RÉFECTION CHEMIN BEARTOWN

ATTENDU QUE la Municipalité de Stanbridge East a publié un appel d'offres public sur le SEAO pour des soumissions pour la pulvérisation et pavage sur une longueur de +- 1 450m sur le chemin Beartown (appel d'offres n° 2200005);

ATTENDU QUE cinq (5) entrepreneurs ont fourni les soumissions suivantes :

NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT DE LA SOUMISSION (TAXES INCL.)	RANG
Eurovia Québec construction inc.	454 838.23\$	1
Pavage Maska inc	493 014.56\$	2
Beaudoin Construction Ltée	505 706.56\$	3
Pavage Axion inc.	520 792.71\$	4
Pavage 360 inc.	521 440.60\$	5

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme FNX Innov, transmis par courriel en date du 28 avril 2022.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Marcus Flynn, et résolu :

- Que ce conseil accepte la soumission la plus basse conforme, faite par Eurovia Québec Construction Inc., pour un montant total de 454 838.23\$ incluant les taxes applicables pour la réfection du chemin Beartown.
- Que la présente résolution lie contractuellement Eurovia Québec Construction inc. à la municipalité de Stanbridge East pour le projet n° 2200005– Réfection chemin Beartown.

22-05-09

1^{ER} VERSEMENT SUBVENTION ASSOCIATION DES LOISIRS DE STANBRIDGE EAST

**La conseillère Rose Lawlor déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point.*

Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'émettre le premier versement de subvention, un montant de 7,500\$ à l'Association des Loisirs de Stanbridge East. (Budget 2022, GL # 0270190951)

ABSTENTION : La conseillère Rose Lawlor

22-05-10

PLAN D'ACTION POUR LA RELANCE SOCIOÉCONOMIQUE DU PÔLE DE BEDFORD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stanbridge East n'a pas participé à l'élaboration du plan d'action pour la relance socioéconomique du Pôle de Bedford, résolution n°20-10-16, adopté unanimement par le conseil le 5 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stanbridge East collabore déjà avec les municipalités du Pôle de Bedford avec la mise en place d'une table d'actions municipalités en action, résolution n°19-07-10, adopté le 8 juillet 2019, qui travaille à réfléchir à la meilleure façon de mettre en commun les ressources, à améliorer les communications inter-municipales et à promouvoir les activités et les infrastructures de loisirs du pôle ;

EN CONSEQUENCE, Il est proposé par la conseillère Tanya Garrick Rhicard, appuyé par la conseillère Rose Lawlor, et résolu :

- QUE ce conseil ne souhaite pas adopter le plan d'action pour la relance socioéconomique du pôle de Bedford.
- Que ce conseil ne nommera pas d' élu(e) à siéger sur un comité de suivi et mise en œuvre du plan d'action.

Le maire demande le vote;

EN FAVEUR : Les conseillers, Marcus Flynn, Robert Young, et les conseillères, Laurie-Ann Foucrault, Tanya Garrick Rhicard et Rose Lawlor

CONTRE : Le conseiller Laurent Marchal

22-05-11 **ARPEMENTAGE-LOT 5 897 168- PARC DES FERMIERS CHEMIN CALEB-TREE**

Il est proposé par le conseiller Marcus Flynn, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu d'autoriser la directrice générale d'obtenir les services professionnels d'un arpenteur-géomètre, pour la préparation d'un certificat de piquetage du lot 5 897 168- Parc des fermiers, sur le chemin Caleb-Tree.

22-05-12 **FIBRE DE TERRAIN DE JEUX – PARC MUNICIPAL**

Il est proposé par la conseillère Laurie-Ann Foucrault, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu de mettre un (1) voyage de fibre de terrain de jeux certifié IPEMA et ASTM dans l'aire de jeux au parc municipal. Soumission # S22-923180 en date du 27 avril 2022 de l'entreprise Les Épandages Robert.

22-05-13 **OFFRE DE SERVICES-PREMIERTECH AQUA -REEMPLACEMENT MOTEUR DU ROTOFIX® # 2**

CONSIDÉRANT QUE le moteur du Rotofix® #2, un équipement essentiel au bon fonctionnement de l'usine, doit être remplacé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par le conseiller Laurent Marchal, et résolu d'autoriser l'achat d'un moteur pour le Rotofix® #2 à l'usine de traitement des eaux usées auprès de l'entreprise Premier Tech Aqua, selon les termes et conditions de la proposition transmis par courriel en date du 22 avril 2022.

CORRESPONDENCE

- Ministère de la Sécurité publique (MSP) : Semaine de la sécurité civile du 1^{er} au 7 mai 2022.
- MRC de Brome Missisquoi/UPAC prévention : Invitation à une séance de sensibilisation régionale au phénomène de la corruption. Le 31 mai 2022 de 18h00 à 20h00 par téléconférence, **inscription obligatoire jusqu'au 24 mai 2022.*
- Musée Missisquoi : Invitation cérémonie de commémoration de la Bataille d'Eccles Hill, le 27 mai, au site de la Bataille, chemin Eccles Hill, à Frelighsburg. Le conseiller Marcus Flynn et la conseillère Tanya Garrick Rhicard assisteront à l'événement représentant la Municipalité.

22-05-14

DEMANDE DE COMMANDITE-S.A.M. -197^E EXPOSITION AGRICOLE DE BEDFORD

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Rose Lawlor et résolu que le conseil accepte de verser une commandite de 100\$ pour le 197^e Exposition agricole de Bedford qui aura lieu le 12 au 14 août 2022.

COMPOST GRATUIT DISPONIBLE AU GARAGE MUNICIPAL POUR LES RÉSIDENTS DE STANBRIDGE EAST

La directrice générale informe le conseil qu'il y a maintenant du compost en vrac disponible en formule libre-service au garage municipal pour les résidents de Stanbridge East.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h54.

Nicole Blinn, directrice générale
et greffière-trésorière

Greg Vaughan, maire